

Famille Krummenacher-Monney
Route d'Illens 2b
1727 Corpataux

REÇU le

10 JUL. 2024

Reçu au SECA le	
11 JUL. 2024	
AX-5194	
Original	Copie
SJ	

Le 7 juillet 2024

Direction du plan territorial des infrastructures de la mobilité et de l'environnement,

Rue des Chanoines 17
1700 Fribourg

Concerne : Planification de secteurs de gravières, 2236.03

Madame, Monsieur,

Le 20 juin dernier, nous apprenons que la zone incluant la ferme d'exploitation familiale construite en 2020 est passée en zone prioritaire. Cela est inimaginable de concevoir qu'une gravière soit implantée sur le domaine familial et la forêt du Chaney, où tant de personnes se rendent pour se ressourcer. Habitant à Corpataux depuis des années, nous trouvons que le village est déjà bien assez entouré de gravières et que cela serait plus juste de s'arrêter là et de prioriser d'autres zones dans le canton.

En attendant votre retour en arrière concernant cette situation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations.

Famille Elise, Benoît et Odile Krummenacher-Monney

Cly

RL =